



REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
(MFBCDE)

**AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE
DE REALISER UNE ETUDE DE PASSAGE DU MANUEL DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES 1986 AU
MANUEL DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES 2014**

N° de référence : N° B10211/AMI/PRCIEG/2018

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Services de Consultant : Réalisation d'une étude de passage du manuel des Statistiques des Finances Publiques 1986 au manuel des Statistiques des Finances Publiques 2014

No de Don : IDA D049-BI

N° d'identification du Projet : P149176

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du projet publié au portail électronique Development Business Online du 19 Septembre 2016 (Site web : www.devbusiness.com)

1. Le *Gouvernement de la République du Burundi* a reçu un financement de l'*Association Internationale de Développement (IDA)*, et se propose d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat pour « la réalisation d'une étude de passage du manuel des Statistiques des Finances Publiques 1986 au manuel des Statistiques des Finances Publiques 2014 ».
2. Les services de consultant (« Services ») ont pour objectif global de : (i) réaliser une étude de passage entre le manuel des Statistiques des Finances Publiques 1986 au manuel des Statistiques des Finances Publiques 2014 et (ii) assurer la formation en faveur des utilisateurs et producteurs des Statistiques des Finances Publiques.
3. Le *PRCIEG*, agissant en tant qu'Agence d'exécution du projet, invite les firmes de consultants internationales (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (documentation, référence de prestations similaires avec intitulé du projet, l'année de la prestation, le coût et le bailleur de fonds, expérience avérée dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).
4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
 - a) Les qualifications générales du Consultant dans le domaine des services attendus ;
 - b) Justifier d'une expérience pertinente d'au moins 10 ans dans la conduite des missions similaires.



- c) Avoir réalisé avec succès au moins 2 mandats de même ampleur que la présente consultation.
5. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.
6. Une liste restreinte de six Firmes, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon le mode Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) telle que décrite dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

N.B. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du PRCIEG de le retenir sur la liste restreinte.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes : de lundi à Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Vendredi de 8h00 à 12h00 (heures locales).
8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être livrées (en personne, par courrier ou par E-mail) à l'adresse suivante au plus tard le **24/09/2018 à 16h00'** (heure locale) avec la mention :

« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° B10211/AMI/PRCIEG/2018 POUR REALISER UNE ETUDE DE PASSAGE DU MANUEL DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES 1986 AU MANUEL DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES 2014».

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRCIEG

**51, Boulevard du Japon, Nouveau Building des Finances, 2^{ème} Etage, Bureau n° 202,
BP 922, Bujumbura, Burundi, Tél: +257 22 25 27 59**

E-mail: prcieg.app@gmail.com ou prcieg.infos@prcieg.bi